



## Comité environnement du bassin versant du lac Nick

Date : lundi 20 mai 2019 à 9h00

Endroit : 1 Ch.Bergeron

---

### COMPTE RENDU DE RÉUNION

Présences :

Jeanine Bernier, Lucie Leduc, Linda Horne, Catherine Boucher, Alain Déry, Réjean Beauchemin, Serge Brunelle

---

#### 1. Confirmation des membres du comité environnement pour 2019

Un nouveau membre s'ajoute au comité environnement. M. Serge Brunelle apportera au comité ses connaissances du lac Nick qu'il a accumulées depuis de nombreuses années comme riverain et grand pêcheur ainsi que par ses nombreuses plongées au fond du lac.

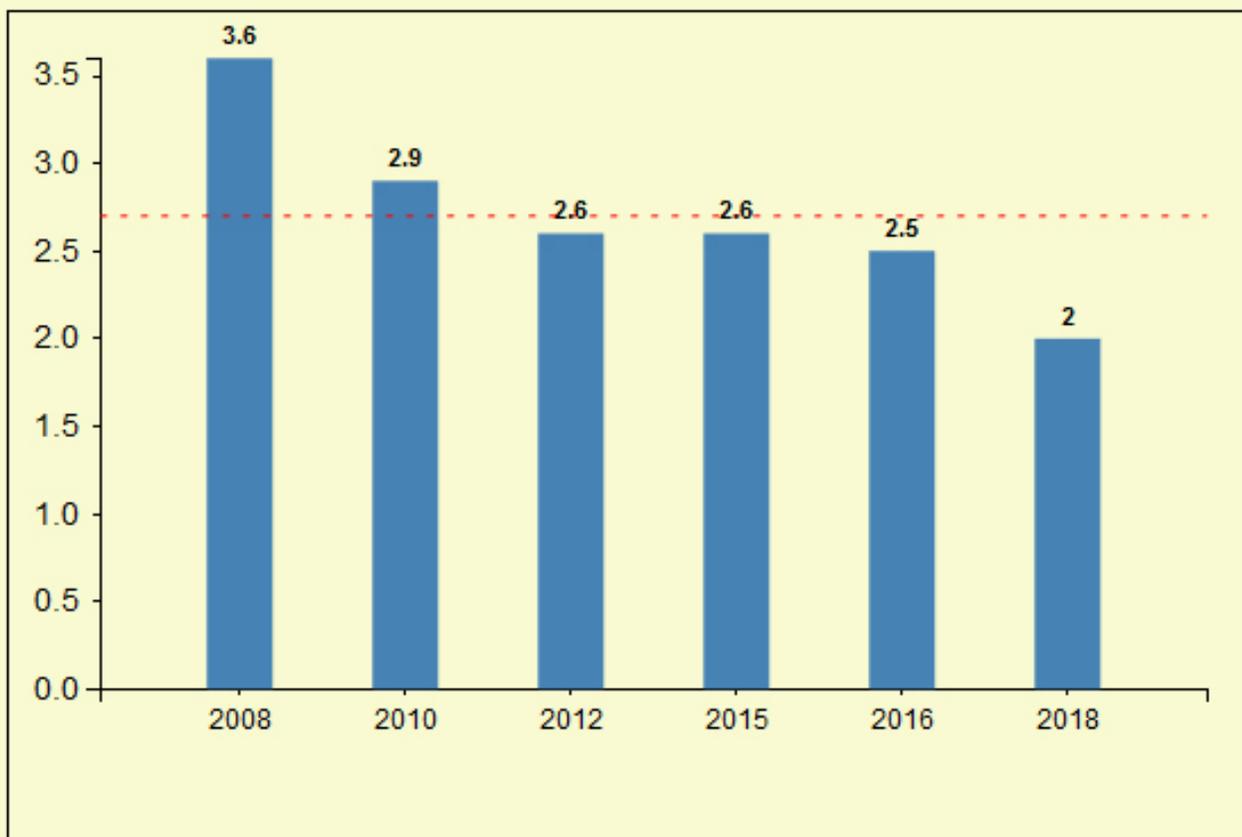
- Jeannine Bernier, APLN [jberniermartel@gmail.com](mailto:jberniermartel@gmail.com)
- Lucie Leduc, APLN et APBLN [lucieleduc3@gmail.com](mailto:lucieleduc3@gmail.com)
- Linda Horne, APLN et APBLN [linda.horne@gmail.com](mailto:linda.horne@gmail.com)
- Catherine Boucher, APLN [cath.boucher5@gmail.com](mailto:cath.boucher5@gmail.com)
- Alain Déry, APLN, CCE Bolton et conseiller municipal [alain.dery@buddyom.com](mailto:alain.dery@buddyom.com)
- Réjean Beauchemin, président du comité, APLN [rbeauchemin1950@gmail.com](mailto:rbeauchemin1950@gmail.com)
- Serge Brunelle, APLN [sergio\\_fly@outlook.com](mailto:sergio_fly@outlook.com)

## 2. Résultats pour 2018

L'ensemble des résultats d'analyse pour 2018 a été présenté au comité lors de la dernière réunion à l'automne 2018. Depuis, nous avons reçu les résultats du Ministère de l'environnement dans le cadre du programme RSVL (Réseau de surveillance volontaire des lacs). Le résultat de Phosphore de 2018 est cependant sujet à changement. La chlorophylle est en légère baisse depuis 2008 alors que le Phosphore fluctue d'une année à l'autre mais demeure inférieur à 2008.

Les graphiques suivants illustrent les résultats pluriannuels.

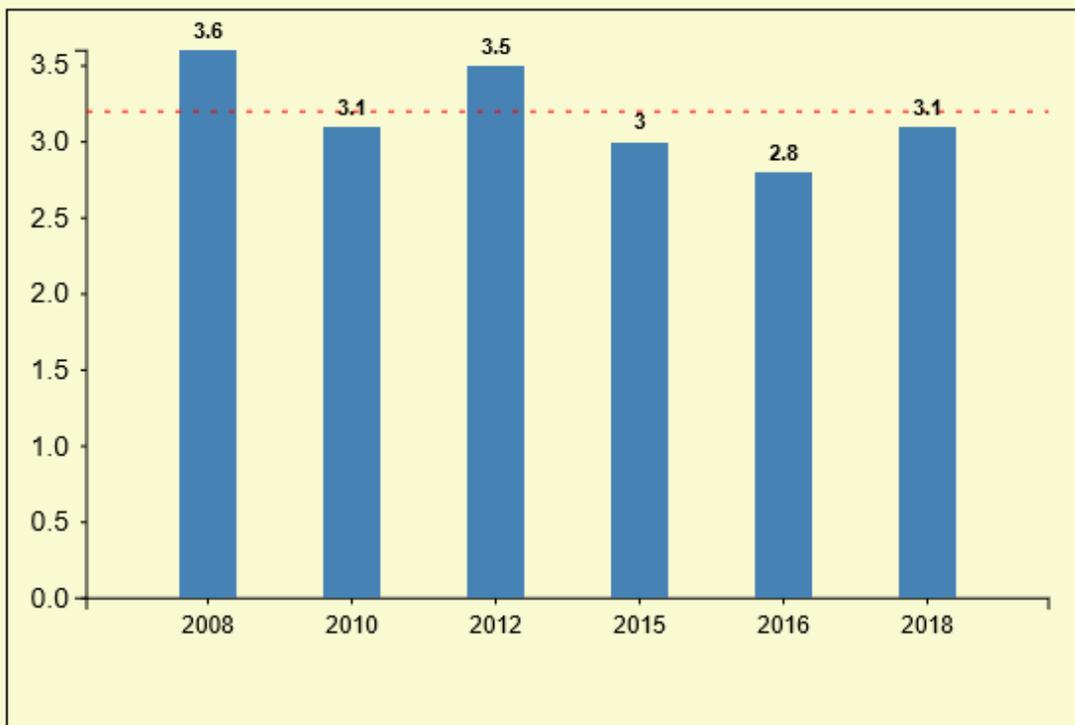
Concentration de chlorophylle a ( $\mu\text{g/l}$ )



### Concentration de phosphore total ( $\mu\text{g/l}$ )



### Concentration de carbone organique dissous (mg/l)



### **3. Plan d'action 2019**

#### **3.1 Réponse de la ville**

Notre plan d'action et prévision budgétaire 2019 présenté à la ville a été accepté en partie. Un montant de 2125\$ nous été accordé sur une demande de 2830\$. La différence sera payée par l'APLN afin de réaliser toutes les actions prévues, à l'exception de la révision du rapport de Tétrateck qui ne sera pas réalisée. La ville ne prévoyant pas donner suite aux conclusions et suggestions du rapport, il n'a pas été jugé pertinent de dépenser d'avantage pour corriger le rapport.

#### **3.2 RSVL**

Les prélèvements dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs seront effectués 3 fois durant l'été par RB. La transparence sera mesurée aux 2 semaines par RB.

#### **3.3 Tributaires**

Les prélèvements aux tributaires N1, N3, N4, N6 et pour la première fois à N8 seront effectués lors de 3 fortes pluies et 1 fois en temps sec par RB. La température de l'eau sera aussi mesurée.

#### **3.4 Plage**

La qualité bactériologique de l'eau de la plage de l'APLN sera mesurée à 4 reprises durant l'été par RB. Pour l'APBLN, LH va vérifier si l'association désire faire analyser l'eau de leur plage.

### **3.5 Niveau du lac**

Les mesures du niveau du lac seront prises régulièrement cet été par JB.

Des discussions ont eu lieu concernant le niveau actuel du lac. Selon la photo apportée par SB qui date de l'été 1966, on peut constater le niveau du lac sur les pierres en bordures. Le niveau actuel qui est de 26 cm et semblable au niveau de l'été 1966 est anormalement bas, compte tenu que nous sommes en période de fin de dégel et de pluies abondantes. Une visite du barrage de castor à l'exutoire du lac a été effectuée par des membres du comité après la réunion. Cette visite a permis de constater que le barrage avait été presque détruit probablement par une intervention humaine. Une surveillance accrue sera effectuée cet été.

La présence de castor autour du lac a été observée récemment, ce qui nous permet de croire que ceux-ci rebâtiront un barrage à l'exutoire. Notre comité souhaite que la ville n'intervienne pas pour capturer les castors. Si le niveau du lac devient trop haut, mettant en péril des installations en bordure du lac, le comité fera une demande à la ville afin d'installer un trop plein ou cage d'écoulement à proximité du barrage de castor.

### **3.6 Algues bleues**

Tous les membres du comité seront vigilants lors de leurs sorties sur le lac pour détecter la présence des algues bleues ou cyanobactéries et d'en aviser le ministère de l'environnement sans délai.

### **3.7 Élimination des plantes envahissantes**

Notre lutte pour éliminer les plantes envahissantes, principalement les phragmites et les salicaires pourpres se poursuivra en 2019. AD veillera à obtenir un permis de la ville si nécessaire et convoquera les membres du comité si une éradication massive était nécessaire.

### **3.8 Participation aux activités de RAPPEL et COGESAF**

Les membres du comité sont ou seront abonnés aux avis publiés par ces 2 organismes et pourront assister à des activités pertinentes de ces 2 organismes ou autres. Un budget est prévu à l'APLN pour ce genre de dépenses.

### **4. Assemblées générales annuelles de nos 2 associations.**

Une courte présentation Power point décrivant les activités du comité environnement a été revue par les membres du comité et sera présentée aux AGA de nos 2 associations (APLN et APBLN). RB fera la présentation à l'APLN et LH pour l'APBLN.

### **5. VARIA**

#### **5.1 Saccage de la bande riveraine aux Berges du lac Nick.**

La ville a réussi à régler ce problème devant la cours. Une amende a été donnée au riverain fautif et le RAPPEL a été mandaté pour remettre la bande riveraine en bon état, aux frais du riverain. Les travaux seront faits cet été.

#### **5.2 Identification des herbiers**

Le plan d'identification des herbiers qui avait été préparé en 2016 par une firme spécialisée a été complété par SB basé sur ses connaissances du lac suite à ses nombreuses plongées. Le plan corrigé est joint en annexe. Il est prévu qu'une mise à jour sera effectuée dans quelques années afin de suivre l'évolution des ceux-ci.

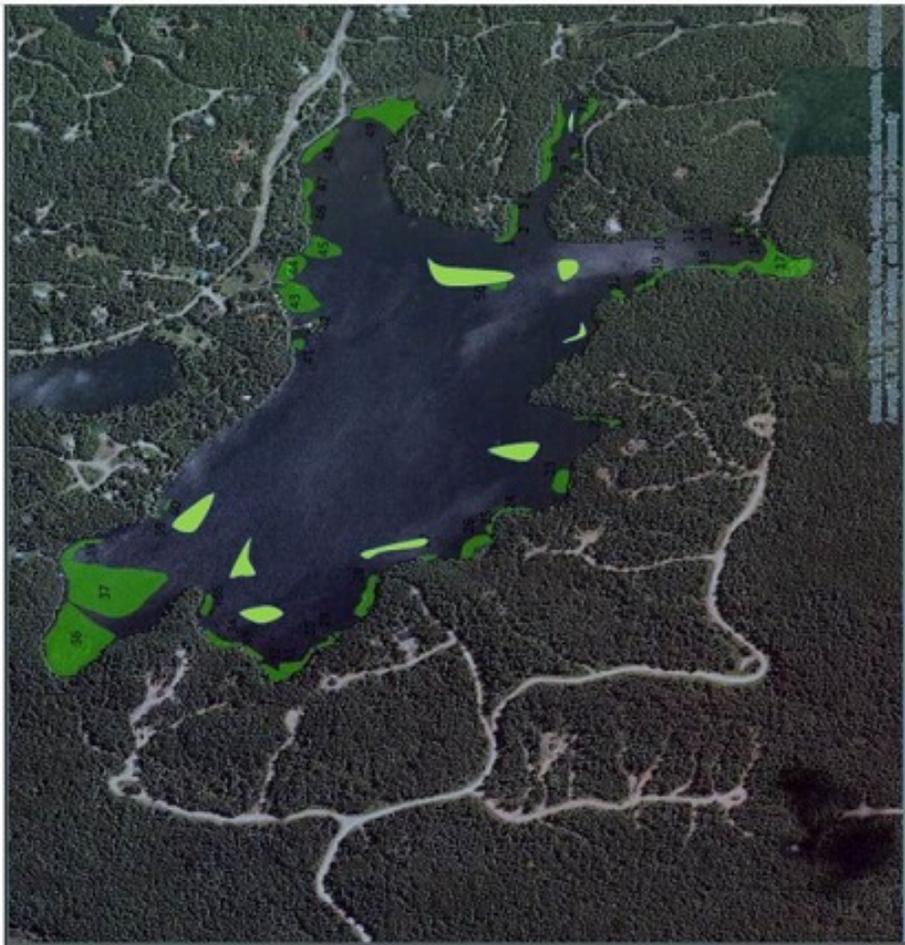
### **5.3 Réserve de ciel étoilé**

Le comité souhaite qu'une sensibilisation des résidents soit faite par les deux associations (APLN est APBLN) afin de réduire les sources lumineuses non essentielles la nuit. Ceci afin de profiter de notre localisation éloignée des villes qui devrait nous permettre de jouir d'un ciel étoilé.

### **5.4 Caractérisation de fosses septiques**

La ville procédera cet été à une caractérisation complète de certaines fosses septiques problématiques. Le comité souhaite connaître le nombre et le secteur des fosses problématiques dans notre bassin versant afin de pouvoir faire des corrélations avec les résultats d'analyse des tributaires.

**Annexe - Plan corrigé des herbiers du lac Nick**



Carte 2. Localisation des herbiers au lac Nick